

GUERLEDAN 2024



Séjour interdisciplinaire pour toutes les classes de 6^{ème}

-Du 3 au 5 juin : 6^{ème} 1 et 6^{ème} 5

-Du 5 au 7 juin : 6^{ème} 2, 3 et 4



→ Objectifs pédagogiques principaux

-Vivre en collectivité, se respecter et respecter les règles inhérentes à la notion de collectivité

-Mettre en pratique des comportements, respectueux des autres, de l'environnement et de sa santé

-Découvrir des systèmes naturels et techniques

-S'engager physiquement et émotionnellement dans des activités physiques variées

→ Activités organisées pendant le séjour

-Visite du musée de l'électricité

-Visite des carrières d'ardoise

-Escalade

-Canoë-Kayak

-Tir à l'arc

-Course d'orientation

-Olympiades



→ Horaires

-Pour les 2 séjours :

-Départ : 8h du collège

-Retour : 18h45 au collège



→ Coût du séjour

-Le coût du séjour s'élève à 175,5€ après la participation du FSE du collège à hauteur de 12€ par élève.

-Les modalités de règlement vous sont précisées dans le contrat d'engagement.

→ Règles de fonctionnement du séjour

-Le téléphone portable est INTERDIT pendant le séjour.

-Il est recommandé de ne pas confier d'argent à votre enfant. Aucun achat ne sera possible sur place.

-Des informations seront disponibles sur le site du collège.



→ Hébergement

- Les élèves sont hébergés dans des pavillons au centre d'hébergement de la base de loisirs.
- Les filles seront positionnées dans des chambres de 2 ou 3. Les garçons seront 6 ou 7 dans les chambres.
- Les bâtiments seront fermés à clés pendant les activités.

→ Restauration

- Les repas sont confectionnés par le chef cuisinier de la base de loisirs. **Merci de signaler tout régime particulier sur la fiche de renseignements fournie.**
- Le premier repas du séjour devra être fourni par vos soins : un pique-nique sera organisé à l'issue de la première activité. Pensez à prévoir un encas pour cette première matinée.

→ Santé

-En cas de nécessité, les parents de l'élève présentant un souci médical seront contactés afin d'établir ensemble le protocole à suivre.

-Des cabinets infirmiers et médicaux se trouvent à Mûr de Bretagne.

-Pour les enfants ayant un PAI, **merci de veiller à leur fournir le protocole nécessaire pour la durée du séjour.**



→ Attestation du Savoir-Nager en Sécurité



-Cette attestation est obligatoire pour la pratique du Canoë-Kayak. Elle a pu être validée par les enseignants d'EPS lors de la séquence de natation dispensée au premier trimestre de cette année scolaire.

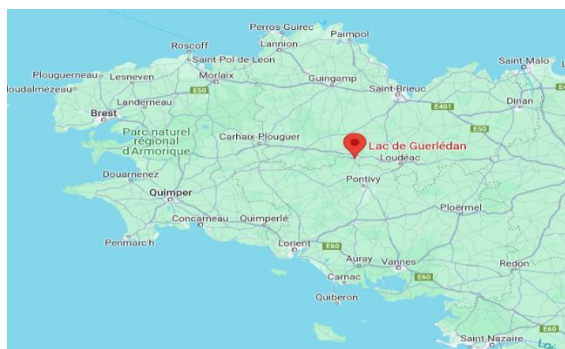
→ Communication

-Les téléphones portables étant interdits, des informations relatives au séjour seront mises en ligne sur le site du collège : <https://jbreil.loire-atlantique.e-lyco.fr/guerledan-2024/>

-Des photos peuvent également être mises en ligne sur le site de la base de plein air : <https://www.basephotos.fr/scolaires/>

→ Les coordonnées de la base de plein air

-Base départementale de loisirs
106 rue du lac
22530 Guerlédan
<https://base-plein-air-guerledan.com/>



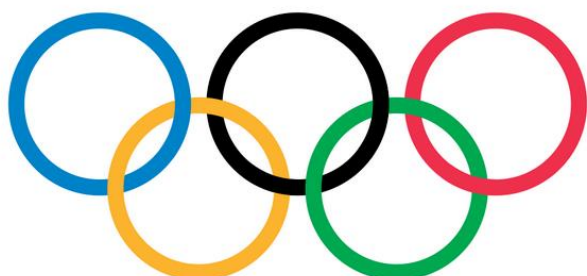
→ [Les tenues vestimentaires](#)

-Plusieurs tenues de sport seront nécessaires pour l'ensemble des activités. Un séchage des tenues sera possible d'un jour à l'autre.

-Pensez à surveiller la météo avant le départ afin d'adapter les tenues de votre enfant aux conditions météorologiques.

→ [Trousseau et objets personnels](#)

| | |
|--|--|
| Sous-vêtements | Serviette de toilette |
| Paires de chaussettes | Serviette de bain |
| Tee-Shirts | Nécessaire de toilette |
| Pantalons de sport | Shampoing/ Gel douche |
| Shorts | Mouchoirs en papier |
| Pyjama | Maillot de bain |
| Pulls | Duvet |
| Tenues de sport (vêtements usagés) | Crème solaire |
| 2 paires de chaussures de sport (dont 1 ne craignant pas l'eau) | Lunettes de soleil (avec cordon pour la pratique des activités) |
| Paire de chaussons | Casquette |
| Coupe vent | Gourde |
| | Sac de randonnée |



**COLLEGE JACQUES BREL
GUERANDE**

